

COMMUNIQUÉ

Réalisatrices Équitables (RÉ) souhaite apporter des précisions à la suite de son assemblée générale extraordinaire et rectifier certaines informations inexactes qui circulent depuis quelques jours sur les médias sociaux, lesquelles ne reflètent pas fidèlement le déroulement de l'AGE ni ne rendent compte des efforts déployés par RÉ depuis deux décennies pour soutenir et représenter des réalisatrices de tous les horizons.

UN VOTE PORTANT SUR LA FORMULATION DE LA MISSION DE RÉ, ET NON UN VOTE SUR L'INCLUSION

Après bientôt 20 ans à faire avancer l'équité, Réalisatrices Équitables (RÉ) a convoqué ses membres réalisatrices à une assemblée générale extraordinaire (AGE), le mercredi 16 septembre 2026, afin de leur demander de voter sur des modifications proposées par le conseil d'administration à la formulation de sa mission.

Depuis sa fondation en 2007, la mission de RÉ est de faire progresser l'équité pour les réalisatrices et leur représentation dans le milieu audiovisuel québécois. Les modifications proposées à l'énoncé visaient notamment à y inscrire explicitement les personnes des minorités sexuelles.

Le résultat du vote ne peut en aucun cas être réduit à une opposition à l'inclusion puisqu'il ne portait pas sur la légitimité de la démarche, mais bien sur la formulation choisie pour changer la mission. L'énoncé de la mission implique le périmètre de représentation et le cadre féministe d'un organisme fondé pour combattre les inégalités vécues par les femmes réalisatrices.

Différentes conceptions de l'évolution de la mission ont été exprimées par les membres : certaines souhaitaient une reconnaissance plus explicite de la diversité des réalités et des formes d'oppression vécues dans le milieu; d'autres souhaitaient préserver une mission spécifiquement centrée sur les inégalités vécues par les femmes réalisatrices; d'autres encore partageaient les objectifs d'inclusion, tout en interrogeant la manière de les inscrire dans la mission de RÉ.

Les 81 membres présentes, en salle ou par visioconférence, ont voté à **52 % des voix pour** la proposition de modification de la mission. Comme une modification de la mission nécessitait l'appui des deux tiers des membres votantes (66 %), la proposition n'a pas été adoptée. La mission actuelle de RÉ demeure donc en vigueur.

Ce résultat témoigne d'une divergence réelle au sein des membres quant à l'évolution souhaitée de RÉ. Il ne peut toutefois être interprété comme un vote général pour ou contre l'inclusion et l'intersectionnalité, ni contre la légitimité de la démarche.

La délibération démocratique de cette assemblée n'était pas improvisée. Elle se développe depuis plusieurs années au sein du CA de RÉ et a été organisée à la suite d'une journée de réflexion, de deux séances de médiation professionnelle et de la création d'un comité de rédaction qui a rédigé la proposition, avec la collaboration active de l'ensemble du CA, pour qu'elle puisse être présentée aux membres.

L'INTERSECTIONNALITÉ INSCRITE DANS L'HISTOIRE DE RÉ

Le maintien de la mission actuelle ne signifie pas que les enjeux liés à la diversité, à l'intersectionnalité ou à la représentativité sont nouveaux pour RÉ.

L'intersectionnalité reconnaît que les expériences des femmes peuvent être influencées par différents aspects de leur identité et de leur situation sociale, notamment la race, la classe sociale, la sexualité ou le handicap, et cherche à tenir compte de l'intersection de ces réalités dans la lutte pour l'égalité.

Depuis 2007, RÉ a accueilli des membres et des administratrices aux parcours, aux origines, aux âges et aux orientations sexuelles diversifiés, et ses activités ont célébré le travail, donné de la visibilité et créé des occasions pour un grand nombre de réalisatrices issues de réalités diverses. De nombreux exemples prouvent cette préoccupation d'inclusion et de représentativité, notamment :

- De 2019 à 2026, dans son Ciné-Club, RÉ a tenu 111 présentations de films de 80 réalisatrices québécoises provenant de 18 origines, notamment : autochtone, palestinienne, anglophone, tunisienne, congolaise, argentine, israélienne, libanaise, marocaine, haïtienne, chinoise, turque, syrienne et vietnamienne.
- Des ciné-clubs ont souligné le travail de la relève en présentant des courts-métrages et des premiers longs-métrages de réalisatrices émergentes.
- Des portraits de réalisatrices d'orientations sexuelles, d'origines et d'appartenances diversifiées ont été réalisés afin de donner de la visibilité à leur carrière.
- RÉ a consulté et collaboré avec des réalisatrices autochtones afin de créer son propre énoncé de reconnaissance des territoires, prononcé à chacun de nos événements.
- Au fil des projets proposés par les membres du CA, RÉ n'a cessé d'augmenter le budget de son comité Diversité. Rappelons que ce comité offre, entre autres, des mentorats professionnels gratuits à des réalisatrices issues de la diversité. Dix-neuf projets ont été soutenus depuis 2020.
- Des tables rondes sur les défis reliés à la diversité et la représentativité au cinéma, et sur la maternité, ont été présentées dans des festivals.
- Notre budget finance également des conférences de réalisatrices qui se rendent dans les écoles à la rencontre des cinéastes de la relève.

Nous reconnaissons néanmoins que ces efforts n'ont pas porté les fruits escomptés et que nous devons redoubler d'ardeur et envisager de nouvelles approches. Mieux représenter la diversité des réalités vécues par les femmes demeure une ambition importante pour RÉ.

UN PROCESSUS DÉMOCRATIQUE, MAIS IMPARFAIT

Par souci de démocratie, lors de l'assemblée, nous avons donné la parole à chaque personne qui souhaitait intervenir, dans le respect de l'ordre de demande de parole, et du temps dont nous disposions.

Les discussions ont été franches, parfois tendues et chargées d'émotion, à la mesure des convictions profondes qui traversent notre organisme. Nous entendons que certaines des questions aient pu être reçues douloureusement par des membres qui portent ces réalités. Nous le regrettons sincèrement. Ces questions n'en demeuraient pas moins légitimes dans le cadre d'une délibération collective portant sur une modification de la mission d'un organisme en santé.



L'assemblée avait pour objectif de permettre aux membres de débattre d'une modification importante de la mission de RÉ. Les positions exprimées étaient diverses et parfois difficiles à concilier. Aucune membre ne devrait pour autant être réduite à une intention ou à une caractérisation qui ne correspond pas à sa position réelle. Cette exigence de respect doit s'appliquer à toutes.

LE PROCESSUS MENANT AU VOTE

Nous reconnaissons également que les membres auraient souhaité disposer de davantage de temps pour comprendre les changements proposés, examiner leurs implications et discuter des différents scénarios possibles.

Des documents présentant les modifications avaient été transmis en amont. Nous constatons toutefois que le processus de préparation et de délibération aurait pu être plus étoffé. Une discussion de cette importance aurait bénéficié de davantage de temps, de ressources et d'accompagnement. Or, les membres du conseil d'administration sont des bénévoles qui consacrent leur temps et leur énergie à RÉ en parallèle de leurs activités professionnelles.

Nous reconnaissons sans la moindre hésitation qu'il y a place à amélioration et nous entendons tirer les enseignements de cette expérience.

LA SUITE : POURSUIVRE LE TRAVAIL

RÉ traverse aujourd'hui un désaccord sur la définition et l'évolution de sa mission. Nous souhaitons que cette réflexion puisse se poursuivre avec rigueur, écoute et respect, sans réduire les positions exprimées par les unes et les autres à des intentions qui ne sont pas les leurs.

Cette AGE nous amène à réfléchir à la suite, notamment à la reconstitution du conseil d'administration.

Depuis 20 ans, RÉ lutte pour faire progresser la représentation, la reconnaissance et les conditions des réalisatrices dans le milieu audiovisuel québécois. Ce travail a contribué à des gains importants qui ont transformé le visage de notre industrie et qui continuent d'ouvrir la voie à une plus grande parité pour la relève. Cette mission se poursuit.

Nous souhaitons continuer à travailler avec nos membres, nos partenaires et l'ensemble du milieu afin que toujours plus de réalisatrices puissent créer, être financées à la hauteur de leurs ambitions et voir leurs expériences, leurs enjeux et leurs visions représentés sur nos écrans.

**Le conseil d'administration
Réalisatrices Équitables (RÉ)**

